

2 Spectacles

Paris incontournable,
Paris découverte.

Des visites guidées de
musées et exposition,
ateliers découverte.



PARIS

18 - 20 décembre

2019

Expositions

Musées

**Cité des Sciences
Palais de la Découverte
Musée d'Orsay
Tour Eiffel
Champs Elysées
Notre Dame
Panthéon
Centre Pompidou
Château de Fontainebleau
Cinémathèque
Montmartre
Institut du monde arabe**

Quatre itinéraires différents seront
proposés aux élèves.
Sous réserve des réservations possibles.



Conditions

Comme chaque année, le lycée Sainte Famille organise un voyage de promotion à Paris à la veille des vacances de Noël, soit du mercredi 18 au vendredi 20 décembre.

Départ:
mardi 17 décembre à 22h00, du lycée.
Retour:
vendredi 20 décembre autour de minuit.

Trajet en bus.

Hébergement: Hôtel Ibis budget.

Repas:

- Petit déjeuner du mercredi au Flunch Beaubourg, petits déjeuners des jeudi et vendredi à l'hôtel (compris dans le prix du voyage).
- Déjeuners libres à proximité des lieux de visites.
- Un dîner sur les Champs Elysées, pendant une soirée « temps libre », un dîner à proximité des lieux de visites.
- Dîner du vendredi sur l'autoroute.

Le prix de 250 euros comprend : transport, hébergement, entrée des musées, coût des visites guidées, spectacles et petits déjeuners.

Les trois déjeuners et les trois dîners ne sont pas compris dans le prix du voyage.

Les élèves choisiront, début décembre, l'un des quatre itinéraires. Certaines visites seront communes à tous, d'autres exclusivement proposées dans certains itinéraires.

Les spectacles sont proposés à tous.

250 €



Inscription

Nom et prénom d'un parent:

.....

Nom et prénom de l'élève:

.....

Classe: Terminale

☐ Je ne souhaite pas que mon enfant participe à ce voyage.

☐ Je souhaite que mon enfant participe à ce voyage. Et je joins 250 euros* par chèque(s)** à l'ordre de OGEF ESCR et j'ai lu et accepté les conditions d'annulation du voyage.

Date:

Signature:

[PARIS]
18 - 20 décembre
2019



Annulation

Remboursement intégral en cas d'annulation avant le 18 octobre ou sur présentation d'un certificat médical ou pour circonstance exceptionnelle.

Pour toute annulation entre le 19 octobre et le 18 novembre, remboursement de 50 % du prix. Pour toute annulation à partir du 19 novembre, remboursement de 30 % du paiement.

* Aide possible à demander par courrier.

** Paiement possible en deux versements de 125 € ou trois versements (deux de 80 € et un de 90 €)